
[redacted] D L P 27-12-91005820

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

Bulletin n° 26 du 23 décembre 1991

GRANDES CULTURES

COLZA :
- LARVES : PAS DE TRAITEMENT.
- BILAN DE CAMPAGNE.

REUNION DU 10 JANVIER :
- RENVOYEZ VOTRE REPONSE.

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS REABONNER.

COLZA

- Larves d'altises et de charançon du bourgeon terminal:

Les comptages réalisés par le Service de la Protection des Végétaux ne montrent pas de larves d'altises ou de charançons du bourgeon terminal dans les plants de colza.

Parcelles non traitées à l'automne	Altises + charançon du bourgeon terminal	Mouche du chou
Bertrange (57)	0	0
Rigny-st-M. (55)	0	5
Demange-aux-E.(55)	0	0
Armaucourt (54)	0	2
Lanfroicourt (54)	0	0
Baumont (54)	0	0

Les traitements sont inefficaces sur larves de mouche du chou. En conséquence, nous déconseillons les traitements larvaires.

Pour plus d'assurance, réaliser des comptages dans vos parcelles.

- Bilan de campagne colza :

La campagne 90/91 a été favorable à la culture, même pour les colzas peu développés à l'automne. Les gelées du 21 et 25 avril intervenant juste au début de la floraison nous ont néanmoins fait craindre le pire.

Les faits marquants à retenir sont :

- **à l'automne : peu de parasites.**
- **au printemps :**
  - *** des attaques de sclérotinia très hétérogènes suivant les parcelles.**
  - *** de forts taux de pieds secs dans les zones à risque.**
  - *** charançon des siliques : des parcelles très infestées dans le nord de la région.**

Evolution de la végétation et situation phytosanitaire :

Automne - hiver :

Suite aux conditions douces et pluvieuses de l'automne, la végétation s'est bien développée pour atteindre un stade rosette de 8 à 10 feuilles et passer facilement l'hiver. La couche de neige a évité les problèmes de gelées au mois de février.

Mouche du chou :

Peu de dégâts. Pas d'incidence sur le rendement.

Altises :

Les premières captures sont enregistrées le 30 août dans le sud meusien. Les populations sont restées faibles et les traitements déconseillés.

P 289

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51



ABONNEMENT ANNUEL 240 F

Imprimerie de la Station de Nancy - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation

Charançon du bourgeon terminal :

Démarrage du vol fin septembre dans le sud meusien. Ce parasite se rencontre dans toute la région. Des traitements ont été conseillés.

Pucerons :

Présence dans quelques parcelles. Le seuil d'intervention de1 plante sur 5 colonisées est rarement atteint.

Maladies : Absence de symptômes à l'automne.

Printemps :

Le printemps et l'été sont exceptionnellement secs. Mars, avril et surtout mai ne couvrent pas 50 % des précipitations. Les gelées (- 6 à - 10°C) de fin avril nous ont fait craindre le pire. Néanmoins ces conditions ont été défavorables au développement des maladies, mais favorables à celui des insectes.

Parasites :

Charançons du bourgeon terminal :

Les premières captures sont enregistrées le 26 février dans le sud meusien. C'est le parasite qui provoque le plus de dégâts dans la région. Il est souvent mal maîtrisé soit parce qu'il arrive très tôt, soit à cause de l'utilisation de mauvais produits (parathion : problème de rémanence trop courte). En cas d'attaque, les dégâts peuvent être importants et causer des pertes de rendement.

Méligèthes :

Les captures ont débuté à la fin du mois d'avril. Les seuils d'intervention sont rarement atteints et les traitements réalisés ne le sont que ponctuellement.

Charançon des siliques :

Ce parasite s'est trouvé limité à certaines parcelles du nord de la région et de la Moselle. Des traitements répétés ont été nécessaires : 3 traitements sur les bordures de certaines parcelles, les seuils d'intervention étant à chaque fois atteints. Ces traitements ont été nécessaires durant la deuxième quinzaine de mai. Ceci montre encore d'absurdité du mélange fongicide - insecticide en début de floraison en l'absence d'insecte, la rémanence d'une pyréthrinoïde n'étant que de 3 jours à cette date.

Pucerons cendrés :

Les seuils ne sont pas atteints. Pas d'intervention spécifique.

Maladies :

Les conditions climatiques ont été moins favorables au développement des maladies.

Sclérotinia :

Les attaques se limitent à quelques parcelles précoces. Le temps froid puis très sec limite les contaminations. Les parcelles protégées avec un traitement bien placé sont exemptes de maladies.

Alternaria :

Le temps sec du mois de mai empêche le développement de cette maladie. Même dans les secteurs à risque et en contamination artificielle, ce champignon stagne sur les feuilles de la base. Les orages de début juillet permettent au champignon d'atteindre les feuilles supérieures dans quelques rares parcelles, mais sans incidence sur le rendement.

Pieds secs :

La récolte étant un peu plus tardive que les années précédentes, de forts taux de pieds secs ont été enregistrés dans le sud meusien. La nuisibilité de ce phénomène n'a pas pu être mise en évidence. Phoma lingam et Verticillium dahliae sont les champignons les plus fréquemment rencontrés sur les pieds secs.

Viroses :

A la floraison, des raccourcissements de hampes florales et de tiges ont été observés dans certaines parcelles. Ils se sont néanmoins estompés après la défloraison. Des analyses ont permis d'identifier le virus de la jaunisse occidentale de la betterave dans toutes les parcelles analysées et le virus de la mosaïque du navet dans quelques-unes d'entre elles.

PROTEGEZ VOS CULTURES

- C'est une nécessité pour augmenter les rendements en quantité et qualité.

- Cela suppose un raisonnement délicat afin de réaliser des traitements économiquement judicieux.

POUR VOUS AIDER : LES AVERTISSEMENTS AGRICOLES

vous apporteront des conseils :
⇨ au moment opportun
⇨ adaptés à votre région
⇨ objectifs.

Ne faites plus de traitements inutiles et onéreux, ne manquez plus les traitements décisifs : **maîtrisez vos interventions phytosanitaires.** Vous trouverez ci-dessous le formulaire qui vous permettra de vous abonner à nos différentes éditions.

BULLETIN D'ABONNEMENT - ANNEE 1992

A retourner pour le 6 janvier 1992 au

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
38, rue Sainte Catherine
54043 Nancy Cedex

NOM : .... PRENOM : ....

ADRESSE PRECISE : ....
....
....
TEL. : ....

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ANNUEL AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Reporter votre numéro d'abonné figurant sur l'étiquette adresse ☐☐☐☐☐☐☐
(Si vous êtes abonné à différentes éditions, ne remplissez qu'un seul bulletin et un seul chèque pour la totalité des abonnements).

❑ Edition "Grandes Cultures" .... 260 F

❑ Edition "Arboriculture - Viticulture" .... 250 F

❑ Edition "Pépinières - Espaces Verts" .... 200 F

❑ Ci-joint un chèque de.............. F, établi à l'ordre de M. le Régisseur de Recettes (à l'exclusion de toute autre mention).

❑ Je désire une facture. Date Signature

P 290

LE SERVICE DE LA PROTECTION
DES VEGETAUX

vous invite à participer à une réunion sur le bilan de l'expérimentation "Grandes Cultures".

Le 10 janvier 1992

Centre National de Formation Forestière

Velaine-en-Haye (54) de 9h00 à 16h30

ORDRE DU JOUR :

9h00 : Accueil des participants et remise de dossiers

9h15 - 13h : Résultats des essais "Grandes Cultures"
par : **M.J. FOTRE-MULLER (S.R.P.V. NANCY)**
J.M. TROUP (S.R.P.V. NANCY)

13h - 14h30 : Repas libre pouvant être pris sur place à l'auberge de la Forêt de Haye

14h30 - 16h30 : L' avenir de l'Agriculture dans le cadre de l'Europe
par : **M. MOREUX (LA QUINOLEINE)**

16h30 : Conclusion

Nous comptons sur votre présence

✂---

Nom :............ Prénom :........... assistera à la réunion ❒ oui ❒ non

Adresse : ....

Sera accompagné(e) de ..... personnes

Réserve ... repas à l'auberge de la Forêt de Haye, ❒ oui ❒ non

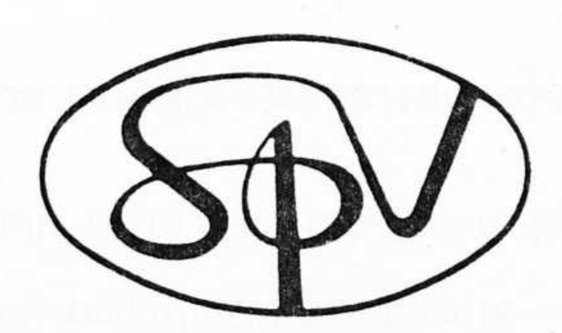
Réserve ... **document(s) de synthèse des résultats des essais "Grandes Cultures"** au prix de 70 Frs l'unité

Joint un chèque de .... Frs libellé à l'ordre du Service de la Protection des Végétaux

Talon à renvoyer au S.R.P.V - 38 rue Ste Catherine - 54043 NANCY CEDEX - avant le 30 décembre 1991.

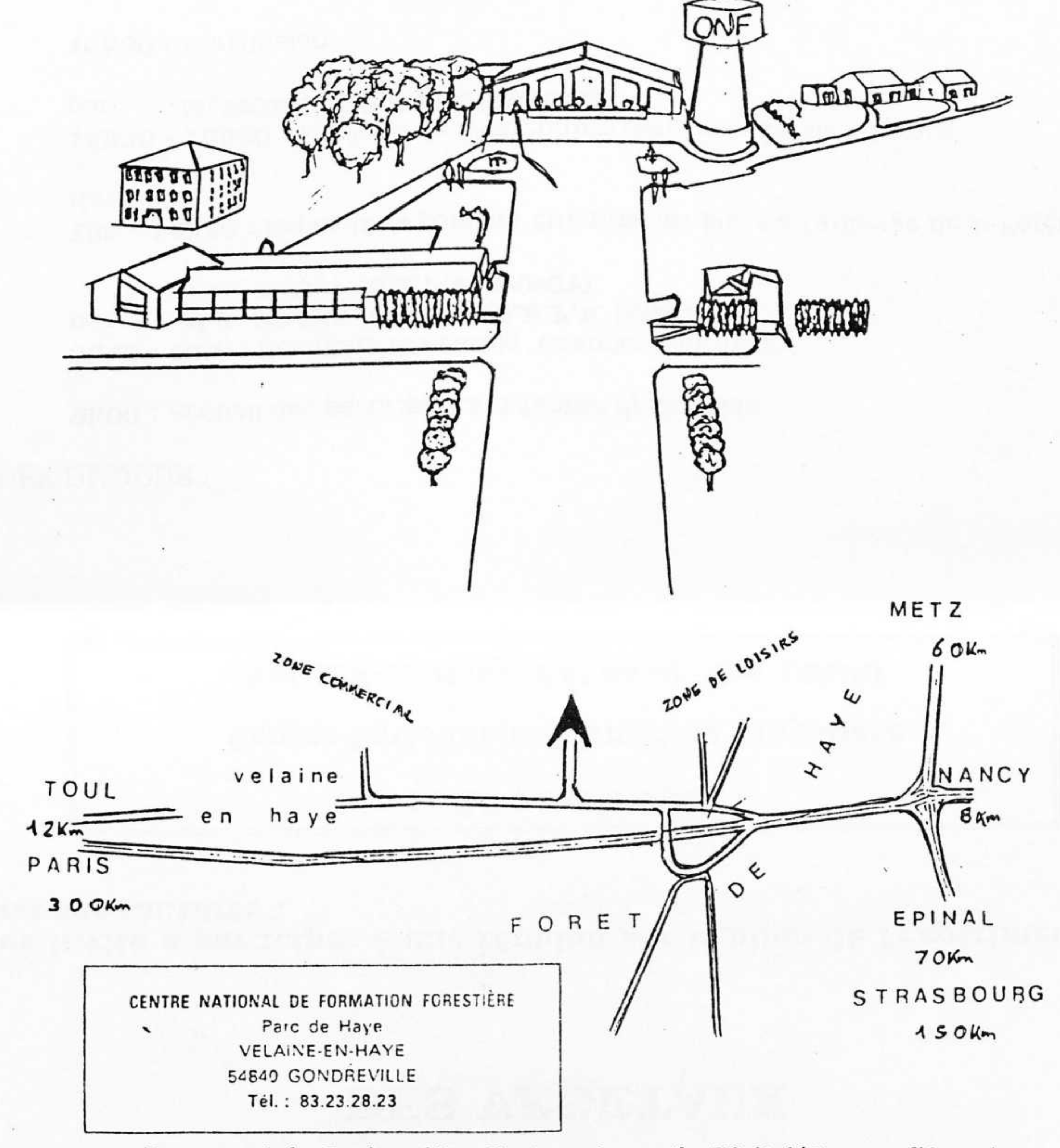
P291

**MINISTERE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET**



**DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET**

I N V I T A T I O N



En venant de Toul, quitter l'autoroute sortie Hîpital Jeanne d'Arc et prendre l'ancienne N4 direction Gondreville pendant environ 12 Kms.

En venant de Nancy, quitter l'autoroute du Parc de Haye, Zone de loisirs (sortie 16).